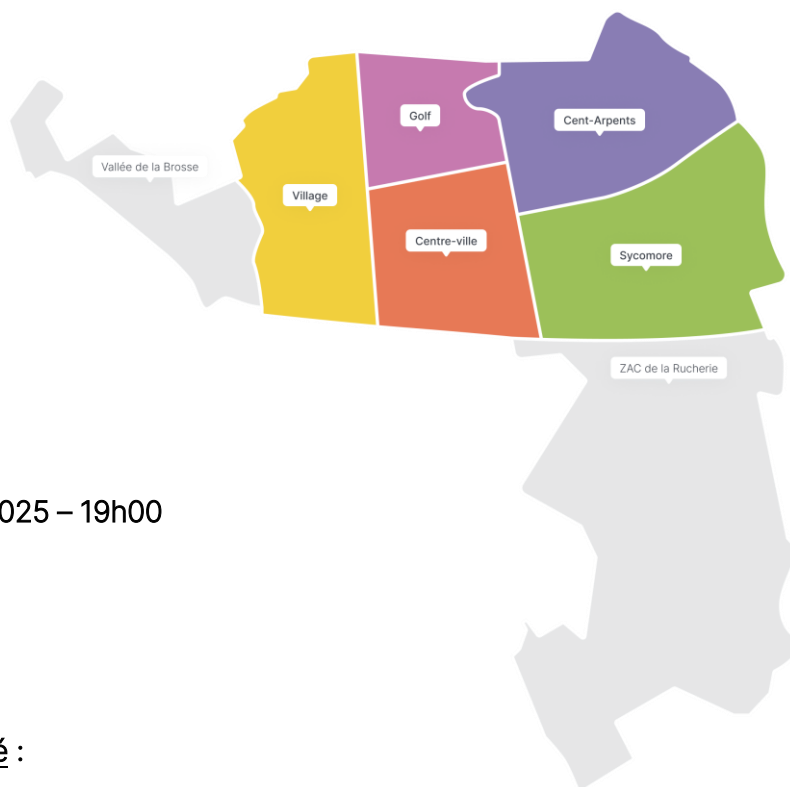


Compte-rendu de la réunion du Conseil de quartier

Golf – Clos-Saint-Georges



Réunion plénière – vendredi 21 mars 2025 – 19h00

Salle du Conseil municipal

Membres représentants la Municipalité :

- Mario PRINCIPATO – Conseiller municipal délégué à l’Espace public et aux Conseils de Quartiers.
- Hervé GAUGUE – Conseiller municipal délégué au numérique et Président du Conseil de Quartier.
- Aïssa HIRTI – Directeur général adjoint des services.

Etaient présents :

- Bernard ANCIAN
- Jean-Marc BESSARD
- Dominique BIJARD
- Sylvie BORGES
- Dimitri FREMONT
- Hélène GAUGUE
- Florence JENNY
- Christophe LECARPENTIER
- Claude LOUIS
- Hong MOK
- Isabelle PERRIN
- Elisabeth RINJONNEAU
- Stéphane TESSA
- Roxana TOMA
- Jean-Marc VERLEENE

Etaient excusés :

- Dominique ROUJAS
- René SEBAOUN
- Xavier SILLAN
- Chantal DEFLISQUE
- Catherine OLLIVAUX

Ordre du jour :

1. Accueil et ouverture de la réunion.
2. Election du Vice-président.
3. Règles de fonctionnement.
4. Organisation interne.
5. Présentation des thématiques et commissions.
6. Différentes catégories de réunions.
7. Présentation page accueil conseil de quartier + fiche contact+ Lumiplan.
8. Questions diverses et échanges.
9. Prochaines étapes : Calendrier prévisionnel des prochaines réunions et actions à venir.

1. Accueil et ouverture de la réunion :
--

Monsieur PRINCIPATO exprime sa gratitude envers les membres présents pour leur disponibilité et leurs contributions. Il présente ses excuses pour les délais rapprochés, dus à l'instauration récente des conseils de quartier. Il réaffirme son engagement à associer activement les habitants, à garantir une communication claire et transparente, à veiller à la mise en œuvre effective des décisions prises et à prendre en compte les propositions formulées par le conseil dans le cadre du processus décisionnel. Un tour de table a été effectué afin de permettre à chaque membre de se présenter.

2. Election du Vice-président :

Une seule candidature a été présentée pour la fonction de vice-président, celle de Monsieur Jean-Marc VERLEENE, qui a été élue à l'unanimité.

3. Règles de fonctionnement :

- Le conseil de quartier fonctionne avec une gouvernance composée d'un élu municipal président, d'un vice-président élu par ses membres, et d'un cadre des services municipaux, et s'organise autour de cinq commissions thématiques, chacune représentée par deux référents désignés au sein du conseil.
- **Réunions plénières : Fréquence de 3 à 4 fois par an (selon actualité)**
- **Réunions internes** : Liberté totale de se réunir autant de fois que nécessaire et décidées collégalement, de créer des groupes de travail thématiques /projets de quartier...
- **Réunions transverses sur l'actualité et/ou projets transverses** : comme celle des grands projets le 2 avril et chaque fois que nécessaire
- **Réunions commissions thématiques** : Fréquence des réunions décidée collégalement avec l'élu référent de la commission thématique et les référents de quartiers qui animent les réunions internes de commissions
- **Gouvernance/Bureau de conseil de quartier** : Le vice-président est l'interlocuteur privilégié et point d'entrée des membres de son conseil de quartier et seul destinataire de demandes de membres.
- **Le président /animateur d'une commission thématique est** en relation directe avec les référents de la commission thématiques de chaque quartier. Il communique également avec les présidents et vice-présidents des conseils de quartier. Les propositions d'ordre du jour de réunion plénières devront être adressées au président du conseil de quartier 15 jours avant la date planifiée, afin de permettre aux services de la ville de préparer les points de l'ordre du jour.

4. Organisation interne :

Le conseil de quartier fonctionne avec une gouvernance composée d'un élu municipal président, d'un vice-président élu par ses membres, et d'un cadre des services municipaux, et s'organise autour de cinq commissions thématiques, chacune représentée par deux référents désignés au sein du conseil.

Conseils de Quartier	Cent Arpents	Centre Ville	Golf- Clos Saint Georges	Sycomore	Village - Violennes
Présidents	PETERS William	PRINCIPATO Mario	GAUGUE Hervé	NOUGAYROL Marc	GOUPILLEAU Fabien
Fonctions Municipales	<i>Conseiller municipal délégué charge de la Valorisation du patrimoine et du Conseil Municipal des Enfants</i>	<i>Conseiller municipal délégué en charge des Espaces publics et des Conseils de quartier</i>	<i>Conseiller municipal délégué en charge de la Stratégie numérique et des bâtiments</i>	<i>Maire-Adjoint en charge des Travaux, de l'Espace Public, des Grands projets et de la Sécurité</i>	<i>Conseiller municipal délégué en charge de la Communication digitale et des Relations internationales</i>
Vices Présidents	Chaque vice président sera désigné par les membres de son quartier lors de la 1ère réunion plénière				
Cadres des Services Municipaux	SÉFÉRIAN Philippe <i>Directeur Général des Services</i>	LACROIX Véronique <i>Responsable Espace Public</i>	HIRTI Aïssa <i>Directeur Général Adjoint des Services</i>	GALVAN Kevin <i>Directeur des Services Techniques</i>	MAIZEROI Laurent <i>Directeur Général Adjoint des Services</i>
Membres de Conseils de Quartier	20 Membres	20 Membres	20 Membres	12 Membres	19 Membres

Rôle de chaque contributeur :	
Président	<p>C'est un membre du Conseil municipal</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animer les réunions et les activités du Conseil. - Piloter les projets locaux avec l'appui des services municipaux. - Favoriser l'implication des habitants. - Organiser des consultations publiques. - Évaluer les projets proposés et en assurer la mise en œuvre. - Collaborer avec le Vice-président pour une gestion équilibrée des projets.
Vice-président	<p>Membre élu du conseil</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'assure que décision et projets retenus soit mis en œuvre. - Soutenir le Président dans la gestion des projets. - Suivre des projets thématiques précis en lien avec les habitants. - Participer à l'évaluation des projets locaux. - Collaborer avec les Élus référents des commissions pour des projets ciblés. - Collaborer avec le Président pour une gestion équilibrée des projets. - Travailler avec le cadre des services municipaux pour ajuster les ressources nécessaires.

Cadre de l'administration	<ul style="list-style-type: none"> - Caler les aspects logistiques et administratifs. - Faire le lien avec les services municipaux pour favoriser la réalisation des projets. - Mettre en œuvre les décisions prises en plénière et commissions. - Apporter un regard technique (politiques et procédures municipales). - Collaborer avec l'Élu Délégué pour coordonner les priorités municipales.
Référent de la commission thématique	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de la commission thématique. - Relayer les informations et décisions à leur conseil de quartier. - Animer des groupes de travail locaux sur la thématique. - Collecter les idées et propositions des habitants de leur quartier. - Présenter les projets de leur quartier lors des réunions de la commission.
Président de la commission thématique	<p>L'Élu municipal délégué à une commission thématique a pour rôle de piloter et de coordonner les actions liées.</p> <p>Ses responsabilités principales sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir les priorités et les actions à mener au sein de la commission. - Présider ou animer les réunions. - Assurer la liaison entre les habitants, les élus et les services municipaux. - Suivre la mise en œuvre des projets décidés. - Traduire les besoins exprimés.

Dans le but d'améliorer la fluidité des échanges et leurs partages, des études approfondies sont actuellement menées afin d'identifier la solution la mieux adaptée aux besoins recensés. Une phase de test sera mise en place sur une durée de deux à trois mois, en étroite collaboration avec le Conseil de Quartier. Cette expérimentation permettra d'évaluer concrètement si la solution retenue répond efficacement aux attentes exprimées et aux objectifs fixés.

5 – Présentation organisation et fonctionnement des commissions **thématiques**

- **Constitution des groupes de travail internes et définition des règles des commissions thématiques.**
 - Le vice-président ne peut pas être référent (excepté s'il n'y a pas de candidat à une commission thématique).
 - Les référents ne peuvent l'être que pour une commission.
 - Pour garantir leur présence et leur mobilisation, les membres du conseil ne peuvent pas être dans plus de 2 groupes de travail (excepté s'il n'y a pas de candidat à une commission thématique).

- Les référents doivent animer des groupes de travail internes au conseil de quartier et propre à leur commission, avec les membres mobilisés pour faire émerger les projets et alimenter les commissions thématiques dont les spécificités du quartier.
- Les membres (non référents) ayant exprimé le souhait de s'engager à une commission thématique pourront participer à l'animation que fera chaque référent de commission de thématique au nom de leur Conseil de Quartier

Commissions	Elus référents Thématiques
Sécurité (hors régalien), Tranquillité Publique et Incivilités	M. Marc NOUGAYROL Maire-Adjoint en charge des Travaux, de l'Espace Publics, des Grands projets et à la Sécurité
Aménagement Urbain et Espaces Publics	
Environnement et Développement Durable	M. Edouard LEROY Maire-Adjoint en charge du Développement durable, des Risques environnementaux et de la Gestion des Déchets
Mobilités Douces et Déplacements Urbains	
Vivre Ensemble et Services Publics	M. Baptiste FABRY Maire -Adjoint en charge de la Communication, de l'Evènementiel, du E-Sport et de la Jeunesse
	Mme Micheline ANCIAN Conseillère municipale est déléguée aux Fêtes de la Ville

- **Elections des référents pour les commissions thématiques.**

Les membres des différentes commissions ont été désignés comme suit :

1. **Commission Sécurité** : Stéphane TESSA et Bernard ANCIAN.
2. **Commission Aménagement Urbain et Espaces Publics** : Claude LOUIS et René SEBAOUN.
3. **Commission Environnement et Développement Durable** : Roxana TOMA et Dimitri FREMONT.
4. **Commission Mobilités et Déplacements Urbains** : Isabelle PERRIN et Florence JENNY.
5. **Commission Vivre Ensemble et Services Publics** : Sylvie BORGES et Dominique ROUJAS.

- **Contenus de chacune des commissions :**

Commissions	Président	Contenu
Sécurité (hors régalien), tranquillité publique et incivilités	Marc NOUGAYROL Maire-Adjoint en charge des Travaux, de l'Espace Public, des Grands projets et de la Sécurité	Au-delà de la simple répression, cette commission vise à créer un environnement sûr et paisible pour tous. Elle peut proposer des actions de sensibilisation à la citoyenneté, ou des aménagements urbains qui améliorent la sécurité perçue (éclairage public, signalisation, etc.).
Aménagement urbain et espaces publics	Marc NOUGAYROL Maire-Adjoint en charge des Travaux, de l'Espace Public, des Grands projets et de la Sécurité	Cette commission examine et étudie sur la manière dont les espaces urbains sont conçus et utilisés. Promouvoir des modes de vie durables, gérer les déchets efficacement et évaluer l'impact écologique des projets urbains. Impliquer les citoyens dans les décisions environnementales.
Environnement et développement durable	Edouard LEROY Maire-Adjoint en charge du Développement durable, des Risques environnementaux et de la Gestion des déchets	Face aux enjeux climatiques et environnementaux, elle encourage les initiatives écologiques et les modes de vie durables. Promouvoir des modes de vie durables, gérer les déchets efficacement et évaluer l'impact écologique des projets urbains. Impliquer les citoyens dans les décisions environnementales.
Vivre ensemble et services publics	Baptiste FABRY Maire-Adjoint en charge de la Communication, de l'Évènementiel, de l'E-sport et de la Jeunesse	Renforcer la cohésion sociale par des événements locaux et des espaces d'échange. Faciliter l'accès aux services publics et encourager la participation des habitants à la vie de quartier.
Mobilité et déplacements urbains	Edouard LEROY Maire-Adjoint en charge du Développement durable, des Risques environnementaux et de la Gestion des déchets	Cette commission étudie les défis liés aux déplacements et propose des solutions pour améliorer la mobilité de tous les habitants. Identifier les besoins en mobilité durable et proposer des solutions adaptées y compris pour les personnes à mobilité réduite déchets.

6 Présentation de l'application de signalements de la ville (Lumiplan)

Monsieur PRINCIPATO invite les membres à utiliser l'application de la ville pour les signalements de demandes d'interventions sur désordres constatés, incivilités (tags...) sur l'espace public

Comment télécharger et installer l'application de la Ville de Bussy, elle est gratuite sur Google Play ou l'App Store :

Lien pour iOS :

<https://itunes.apple.com/fr/app/bussy-saint-georges/id1279302322?mt=8>

et Android :

<https://play.google.com/store/apps/details?id=com.lumiplan.bussy>

7 Questions diverses

- **Fin des échanges et clôture de la réunion à 20h45.**

- **Prochaine réunion :**

2/04 présentation transverse des grands projets urbains.

- **Commissions :**

Commissions	Sécurité (hors régalien) , tranquillité publique et incivilités	Environnement et développement durable et Mobilités douces et déplacements urbains	Aménagement urbain et espaces publics	Vivre ensemble et services publics
Dates Réunion	Mercredi 26 Mars de 19H00 à 21h00	Lundi 7 avril de 19H00 à 21h00	Vendredi 28 Mars de 19H00 à 21h00	Samedi 29 Mars de 10h à 12h
Salle	En Mairie Principale les 1ères réunions (Commissions thématiques)			

Sylvie doit lancer un framadate pour recueillir les disponibilités sur une plage de dates afin de déterminer le meilleur créneau pour la prochaine réunion.

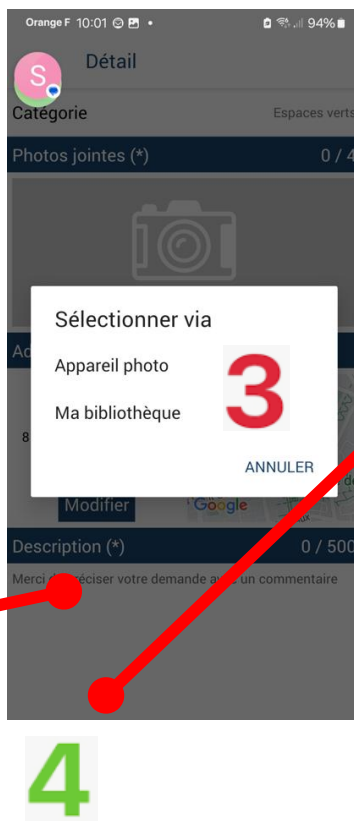
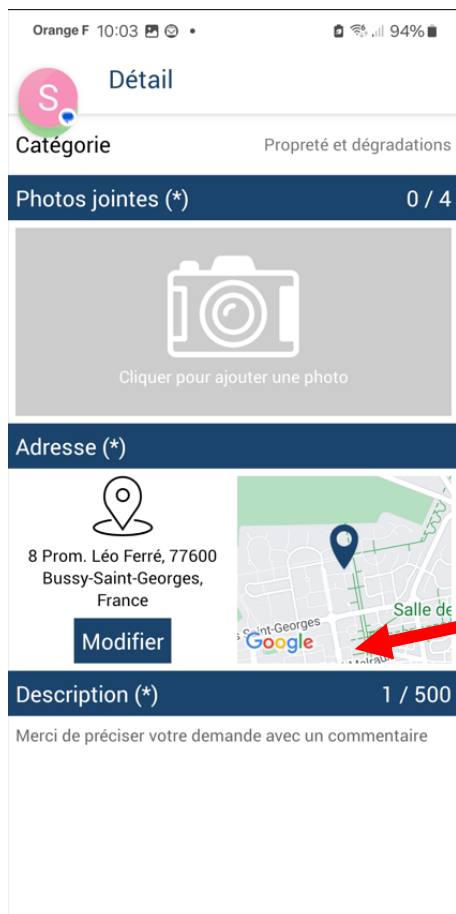
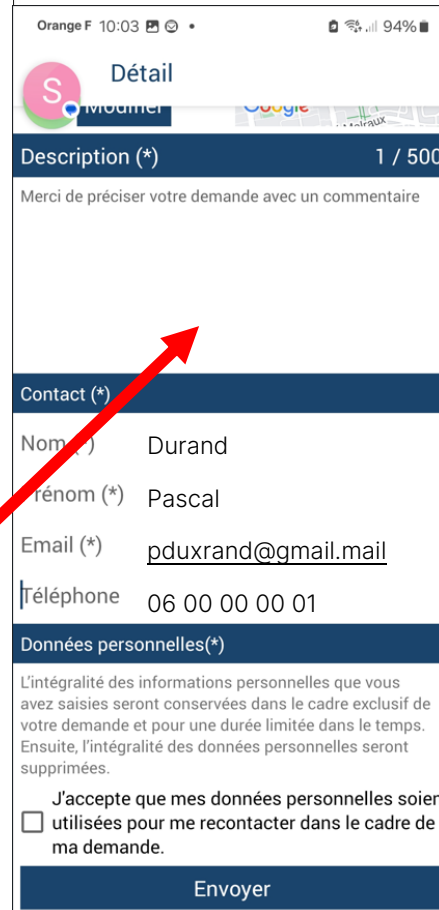
Présentation des écrans successifs lors du dépôt d'une signalisation :



Consultation états des signalements déjà déposés

Différentes Catégories de Signalement **2**

Choix du bouton « Mes Signalements » pour ouvrir une session de dépôt de signalement **1**



Décrire la demande **4**